PUBLICITE ET AUTOCESTION

Dans le cadre d'une économie d'autogestion ou resteraient présents les facteurs de compétition industriels et courcreiaux, le publicité continuerait d'exister sous une apparence tradition nelle, mais alors, il s'agirait de lui donner des structures tode nouvelles et de lui faire subir une véritable révolution de l'empant : responsabilité morale, civile et pénal provient à dire que ce n'est pas le de la le publicitaire, conseil la publicité continuerait d'exister sous une apparence traditiontalement nouvelles et de lui faire subir une véritable révolution intelectuelle notamment : responsabilité morale, civile et pénale

> lion peut prétondre qu'aujourd'hui c'est bien le médecin qui signe se patient, et non plus le patient de colui-ci qui dirige, à travers un spécialiste médecin, les soins dont il pense avoir besoin.

Mais, dans le cas qui nous préoccupe dans cette rubrique, il est bien évident que le client à toute liberté - dans le cadre d'un contrat type professionnel à définir - de changer d'agence de publicité.

Nous pensons que le fait que le spécialiste de la publicité devienne responsable du pont jété entre un produit et un public doit réformer profondément le sens du mon publicité et du métier de publicitaire, et rendre naturellement la publicité à sa mission première qui est une mission d'orientation de l'information économique avec un but éducatif évident.

La compétition qui continuerait à régner entre les agences et qui obligerait celle-ci à ne plus so battre sur des problèmes pécuniaires mais uniquement sur ceux de l'imagination, de la ation, de l'esthétique et de l'intelligence.

COMPTE D'ACTION DES PUBLICITAIRES